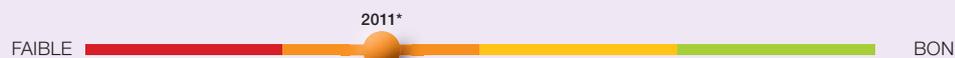


# 3. FAIRE DU RENFORCEMENT DE L'ÉTAT L'OBJECTIF FONDAMENTAL

## PRINCIPE 3 : NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE



\* inchangé depuis 2009

LE PRINCIPE 3 DEMANDE AUX PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT D'UTILISER L'AIDE POUR RENFORCER LES FONCTIONS STRATÉGIQUES DE L'ÉTAT qui sont essentielles pour réduire la pauvreté et progresser dans les réformes publiques indispensables. Il fait également appel au soutien des trois piliers du gouvernement (les autorités exécutive, législative et judiciaire) ainsi qu'au renforcement des processus politiques et au soutien du dialogue entre l'État et la société civile. L'importance de ce dernier élément pour réussir le renforcement de l'État a été souligné dans un document d'orientation politique récent de l'OCDE, qui note que pour être efficaces les approches du renforcement de l'État doivent dépasser le renforcement des institutions et encourager par là une meilleure interaction entre l'État et la société (OCDE, 2011a).

L'Enquête 2009 a relevé que les partenaires au développement se focalisaient clairement et de plus en plus sur le renforcement de l'État mais que les résultats de leurs efforts variaient d'un pays à l'autre. L'Enquête a également relevé que les partenaires au développement avaient tendance à se focaliser sur le développement institutionnel au sein du pouvoir exécutif, en accordant moins d'attention aux autres branches et aux autres niveaux du gouvernement ou au développement de relations constructives entre l'État et la société. Les unités parallèles de mise en œuvre des projets (PIU) et les compléments de salaire ont été cités comme néfastes pour le développement des capacités.

En 2011, les efforts de renforcement de l'État des partenaires au développement continuent à se focaliser avant tout sur le pouvoir exécutif central tandis que les autorités législatives et judiciaires et

les administrations décentralisées reçoivent moins d'attention. Au sein du pouvoir exécutif, le soutien se concentre souvent sur les institutions formelles et les domaines « traditionnels » d'intervention tels que les élections, la gestion du secteur public et la fourniture de services. Les domaines qui sont indispensables au renforcement de l'État et au développement économique, tels que la mobilisation des ressources internes et la création d'emplois, reçoivent un soutien plus limité. Au Libéria, par exemple, les personnes consultées ont exprimé leur inquiétude concernant une approche excessivement technique du développement avec une insistance sur l'infrastructure physique et une approche majoritairement institutionnelle de la consolidation de la paix (CDA, 2011).

## RECOMMANDATIONS

- Orienter les objectifs internationaux vers l'objectif général du renforcement des relations entre l'État et la société et de l'élaboration d'une vision commune du rôle de l'État, en soutenant la société civile et les processus locaux ou le débat public.
- Adopter une approche élargie du renforcement de l'État incluant les autorités législatives et judiciaires et les administrations décentralisées, et pas uniquement l'exécutif au niveau central.
- Élargir l'étendue du soutien au renforcement de l'État au pouvoir exécutif afin d'englober les activités indispensables à la pérennité de l'État et au développement économique, y compris la création d'emplois et la mobilisation des ressources internes.
- S'attacher davantage à faire en sorte que les modalités de la fourniture de l'aide n'affaiblissent pas les processus de renforcement de l'État.

De même, il existe peu d'exemples d'engagement positif des partenaires au développement visant à faciliter les processus et le dialogue politiques ou à renforcer les relations entre l'État et la société en soutenant la société civile et le débat public sur le renforcement de l'État. Pourtant, les enquêtes indiquent clairement que le soutien au renforcement de l'État est plus efficace dans les pays où l'État exerce une pleine autorité sur son territoire, où il existe une vision commune sur le rôle de l'État, et où le processus de renforcement de l'État est dirigé localement.

Un défi significatif dans un certain nombre d'États est le manque de vision nationale commune sur le rôle et les fonctions de l'État, et sur les priorités essentielles du renforcement de l'État (Haïti, RDC, Somalie). La nécessité d'un leadership local plus important en ce qui concerne le renforcement de l'État a été citée dans d'autres pays (RCA, Soudan du Sud, Tchad, Togo). De même, l'efficacité des efforts de renforcement de l'État des partenaires au développement dans certains pays est limitée par le

manque de compréhension mutuelle concernant les priorités générales du renforcement de l'État et de vision commune au gouvernement et à la communauté internationale (Burundi, Libéria).

Certains progrès ont été faits dans la réduction du nombre d'unités parallèles (Libéria, RCA, Sierra Leone), mais les approches utilisées pour la livraison de l'aide ne sont pas considérées comme utiles au renforcement de l'État. Ces approches ont également mené à la fragmentation des projets et à l'utilisation limitée des systèmes nationaux, et entretiennent l'existence d'unités parallèles. Cela peut exacerber le manque de ressources humaines et la faiblesse du capital humain, ce qui est cité comme une barrière systématique au renforcement des institutions gouvernementales dans de nombreux pays.

Enfin, il n'y a pas de processus mis en place pour mesurer et évaluer systématiquement les progrès et les résultats des interventions des partenaires au développement en matière de soutien au renforcement de l'État. ■

## ENCADRÉ 2

Le Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État : l'engagement des pays partenaires à effectuer un changement conceptuel

Les membres du g7+ et les partenaires internationaux se sont rassemblés lors du second Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État à Monrovia les 15 et 16 juin 2011. Ils se sont mis d'accord sur cinq objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État :

- Politique légitime : Encourager des organisations politiques inclusives et la résolution des conflits
- Sécurité : Établir et renforcer la sécurité des citoyens
- Fondements économiques : Créer des emplois et améliorer les conditions de vie
- Justice : Lutter contre les injustices et soutenir l'amélioration de l'accès des citoyens à la justice
- Recettes et services : Gérer les recettes et renforcer les capacités pour une fourniture de services responsable et équitable

Les pays partenaires (le « g7+ ») ont entamé un changement conceptuel en établissant un programme et en s'engageant à atteindre ces objectifs, qu'ils considèrent comme nécessaires pour remplir les OMD dans les situations de fragilité et de conflit. Ils solliciteront un soutien à ces cinq objectifs au plus haut niveau de leurs gouvernements et de leurs organisations, et auprès d'autres parties prenantes, et ils les présenteront au Quatrième Forum de haut niveau de Busan pour qu'ils soient approuvés.

Source: g7+ (2011), *La Feuille de route de Monrovia sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État*, Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, Monrovia, juin 2011.



Extrait de :  
**International Engagement in Fragile States**  
Can't We Do Better?

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264086128-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Faire du renforcement de l'état l'objectif fondamental », dans *International Engagement in Fragile States : Can't We Do Better?*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264094796-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).